

Direction des ressources Humaines  
Affaires Médicales

CD/JLD/SG - 2023

**DÉCISION N°2023-060 PORTANT NOMINATION  
EN QUALITÉ DE CHEF DE POLE  
CHIRURGIE MEDICO-TECHNIQUE**

LE DIRECTEUR,

- Vu les articles R.6416-4 et suivants du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ ;
- Vu la codécision du Directeur et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 26 octobre 2023 ;
- Considérant les évolutions de la gouvernance au sein du Centre Hospitalier de Vienne et la nécessaire réévaluation des projets de pôle à venir ;

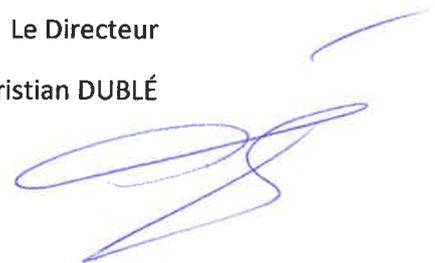
**NOMME**

Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ en qualité de Chef de Pôle Chirurgie Médico-Technique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour une première période de transition jusqu'au 31 mai 2024.

Fait à Vienne,

Le 26 octobre 2023

Le Directeur  
Christian DUBLÉ



N° FINISS



380000174